

Matrices Emploi-Expositions Potentielles Versions 2018

1 200 MEEP actualisées livrées aux éditeurs de logiciels

Comme pour les Thésaurus Harmonisés, les MEEP (Matrices Emploi-Expositions Potentielles) ont été actualisées en 2017 et livrées aux éditeurs de logiciels, dans une version dite "2018", afin que ces derniers puissent les intégrer dans les différentes solutions logicielles utilisées par les personnels des Services.

Pour rappel, ces matrices donnent la correspondance entre les intitulés d'emploi et leur(s) codes) PCS-ESE 2003, de niveaux 3 ou 4, et une liste d'expositions professionnelles potentielles et leurs codes correspondants, regroupées en fonction des classes du Thésaurus des Expositions Professionnelles. Ces MEEP sont élaborées de manière à être les plus exhaustives possible. En outre et afin de faciliter le recueil des expositions professionnelles auxquelles un salarié est exposé, il a été demandé aux éditeurs de mettre en œuvre leur affichage en deux temps :

Dans un premier temps, ne sont listées que les expositions professionnelles

considérées comme des risques particuliers ou correspondant à des facteurs de pénibilité ; cela correspond à ce qui pourrait se nommer une short list des expositions concernées dans la MEEP. Dans un second temps, il sera possible à l'utilisateur d'obtenir l'ensemble des expositions potentielles retenues pour une MEEP donnée. Le critère retenu pour cette short list n'est pas celui des risques constamment présents, car les variabilités interentreprises pour un même métier sont incompatibles avec ce choix de critère.

Le Groupe ASMT FMP (Action Scientifique en Milieu de Travail Fiches Médico-Professionnelles), qui est en charge de la création et de la veille de ces matrices, les a relues durant l'année et y a apporté quelques modifications de libellés afin qu'elles soient en adéquation avec la réglementation en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2017.

Enfin, un code, dit "code COMET", a été adjoint et livré dès le mois de février, à la demande des éditeurs de logiciels, pour les appellations de métiers couramment

utilisées mais ne correspondant pas à des libellés de niveaux 3 ou 4 de la PCS-ESE 2003 (Thésaurus des Professions).

Au même titre que pour les Thésaurus Harmonisés, les Services sont conviés à demander à leurs éditeurs l'implémentation de la version 2017 des MEEP dans les logiciels utilisés au quotidien par les équipes Santé-Travail dans le cadre de leur activité. En utilisant ces MEEP, l'utilisateur peut aisément renseigner les expositions professionnelles qu'il a pu observer, ou mesurer, ou bien qui lui ont été rapportées, et ainsi participer aux conseils de prévention adaptés.

Au cours de l'année 2018, le groupe ASMT Fiches Médico-Professionnelles est appelé à poursuivre son travail d'élaboration de matrices, à partir des demandes formulées par les personnels de SSTI, pour de nouvelles professions et assurera la veille des MEEP existantes, en prenant en compte les évolutions réglementaires et scientifiques ainsi que les remontées des utilisateurs. ■

Matrices Emploi-Tâches Potentielles Version 2018

Les METAP : des matrices pour décrire les activités et les tâches effectuées par les salariés

Dans le cadre des travaux entrepris, par les Groupes Thésaurus du Cisme, pour choisir ou élaborer des nomenclatures complémentaires aux Thésaurus Harmonisés, une nomenclature des tâches a été construite et livrée aux éditeurs de logiciels en février dernier (*Informations Mensuelles – Mars 2017*). Les caractéristiques techniques et organisationnelles listées dans les Fiches Médico-Professionnelles ont été utilisées pour renseigner les tâches et constituer ce nouveau Thésaurus.

Nonobstant, le Groupe ASMT FMP (Action Scientifique en Milieu de Travail Fiches Médico-Professionnelles), qui a relu ce Thésaurus, a estimé qu'un support par métier, complémentaire au Thésaurus des tâches, devait être produit et proposé aux personnels des SSTI, afin de les aider dans son utilisation et ainsi faciliter leur saisie. Ainsi, des METAP (Matrices Emploi-Tâches Potentielles) ont-elles été élaborées. Celles-ci reprennent la structuration des MEEP (Matrices Emploi-Expositions Potentielles) et donnent la correspondance entre des intitulés d'emploi, leur(s) code(s) PCS-ESE 2003

de niveaux 3 ou 4 et une liste de tâches extraites du Thésaurus des tâches.

Ces matrices répondent ainsi parfaitement à la recommandation de bonne pratique de la HAS (Haute Autorité de Santé) sur la tenue du dossier médical en Santé au travail, qui précise que, parmi les informations concernant l'emploi et les activités professionnelles à colliger, doit figurer la "description des activités ou tâches effectuées permettant d'identifier les risques".

En conséquence, les METAP sont construites pour être les plus exhaustives possibles et suffisamment précises pour permettre de lister l'ensemble des tâches potentiellement réalisées par un salarié, à un poste donné. L'utilisateur peut aisément, au moyen de ce support, renseigner les activités ou tâches qu'il a pu observer ou qui lui ont été rapportées, en les cochant dans une liste suggérée.

A partir du support complété, il lui sera possible, dans un second temps, d'identifier les expositions professionnelles auxquelles le travailleur pourrait être exposé.

Actuellement 114 METAP, représentant près de 1 200 métiers, ont été créées. La livraison du 30 novembre 2017 a été enrichie de quelques professions complémentaires. De plus, comme pour les MEEP, chacune des METAP en version 2018 peut être appelée par le métier type ou les métiers potentiellement concernés, ainsi que leur codifications en PCS-ESE 2003 ou COMET.

Le code COMET est un code complémentaire créé de novo pour des intitulés de professions utilisées dans le langage courant et ne correspondant pas à des libellés exacts de la PCS-ESE 2003. Il permet de trouver la METAP correspondante, mais n'est pas utilisable par l'employeur qui nomme les métiers dans le cadre de ces déclarations en PCS-ESE.

Au même titre que pour les MEEP, les Services sont conviés à demander à leurs éditeurs l'implémentation de ces METAP dans les logiciels utilisés au quotidien par les équipes Santé-Travail dans le cadre de leur activité. ■